La situation du travail dans le Nord

Le Journal Officiel publie les renseignements suivants :

L'activité reste réduite dans l'industrie textile.

Dans les peignages, lavages et triages de laine, le chômage partiel de deux à trois jours par semaine ou d'une semaine entière tend à se généraliser.

Les filatures de laine pour bonneterie ont une activité satisfaisante, tandis que les autres filatures chôment partiellement. Les tissages de tapis et étoffes d'ameublement chôment deux ou trois jours par semaine avec un personnel réduit.

Le travail est actif dans les tissages de bonneterie, ainsi que dans les fabriques de bas, où les commandes sont nombreuses ; par contre, les fabriques de sous-vêtements travaillent au ralenti.

Le chômage partiel est de un ou deux jours par semaine dans les filatures de lin et de coton ; il est souvent de deux ou trois jours par semaine dans les tissages de toiles, de coutil et de linge de table.

L'activité diminue progressivement dans le bâtiment et les entreprises de travaux publics et, par suite, le chômage s'accroit.

Dans les fabriques de meubles et dans la « chaiserie », en dépit d'une importante réduction des effectifs, le chômage partiel varie de deux à trois jours par semaine ; par contre, les fabriques de brosses travaillent normalement.

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 57.958 chômeurs (50.117 hommes et 7.841 femmes), ainsi répartis : 13.849 par le fonds départemental groupant 495 communes et 44.469 par les fonds municipaux, dont :

Roubaix, 6.623; Lille, 6.664; Tourcoing, 3.053 ; Halluin, 1.325 ; Wattrelos, 1.286 ; Croix, 1.063 ; Wasquehal, 535 ; Mouvaux, 316 ; Roncq, 284 ; Flers et Lys, 263 chacun ; Marcq, 246 ; Comines, 190; Linselles, 149 ; Hem, 118.

LE NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS

Voici la liste des subventions en argent allouées par le Comité départemental du Noël aux enfants des chômeurs habitant les communes de la région de Roubaix-Tourcoing:

Annappes, 485 fr.; Anstaing, 127; Ascq, 500; Bachy, 363; Baisieux, 450; Bondues, 721; Bourghelles, 242; Bousbecque, 400; Bouvines, 150; Chéreng, 440; Comines, 1.210; Croix, 6.000; Cysoing, 1.400; Flers, 1.500; Forest-sur-Marque, 100; Genech, 140; Gruson, 90; Halluin, 8.500; Hem, 1.457; Lannoy, 689; Leers, 1.048; Linselles, 873; Lys-lez-Lannoy, 1.500; Marcq-en-Barœul, 1.700; Mouvaux, 2.863; Neuville-en-Ferrain, 1.050; Quesnoy-sur-Deûle, 255; Roncq, 1.936; Roubaix, 35.000; Sailly-lez-Lannoy, 140; Sainghin-en-Mélantois, 420; Templeuve, 309; Touffiers, 896; Tourcoing, 16.000; Tressin, 130; Wasquehal, 3.205; Wattrelos, 7.760; Wervicq-Sud, 237; Willems, 1.051.

Des chèques-postaux au nom des maires ont été établis et seront acheminés aujourd'hui même vers leurs destinations, de façon à parvenir lundi matin.

Le Préfet tient à remercier vivement à ce sujet le service des Postes pour la diligence apportée dans cette opération.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DES UNIONS PAROISSIALES DE LA FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE A LILLE

M. Jean Arreckx remplace M. Frédéric Descamps à la tête du groupement

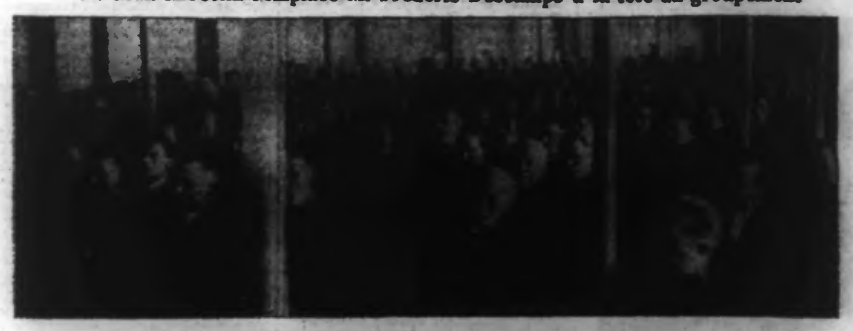

En haut : Une vue de la salle pendant la réunion.
En bas : Le bureau, présidé par S. E. M. le cardinal Liénart, ayant à ses côtés M. le vicaire général Bouchendomme et M. Frédéric Descamps.

La dixième assemblée générale des Unions paroissiales de la Fédération nationale catholique, pour le diocèse, a eu lieu samedi après-midi, à la Centrale des Œuvres, à Lille. Elle fut présidée par S. Em. le cardinal Liénart, entouré de N.N. S.S. Descamps et Lotthé ; de M. le vicaire-général Bouchendomme ; de MM. Frédéric Descamps, président du groupement ; Delmasure ; Gomane, etc...

La séance s'ouvrit devant plusieurs centaines de représentants des Unions paroissiales, par le rapport de M. Duhamel sur les réunions décanales et sur les études, conférences, propagande à établir sur ce plan. Il définit tout le bien que l'on pouvait attendre de l'action catholique vers quoi devaient converger tous les efforts.

M. Delmasure présenta ensuite son rapport sur le repos dominical qui a fait l'objet d'une enquête parmi cent soixante et onze unions paroissiales, dans des milieux de la ville et de la campagne.

Le distingué rapporteur envisagea comment on peut amener les gens à observer le repos dominical.

Tout un plan d'action doit être mis en œuvre pour inviter les uns et les autres à observer cette prescription divine du repos du dimanche.

M. Delmasure en livra avec beaucoup de pertinence les différents points.

Un intéressant débat s'engagea au sujet de cette question et d'importantes suggestions furent retenues.

L'activité de la F.N.C.

M. Descamps donna ensuite un brillant résumé de l'activité de la Fédération nationale catholique en France et plus particulièrement dans le diocèse. Il salua tout d'abord la mémoire de M. Louis Sion-Arnould, vice-président.

La Fédération se voue à la défense des grandes causes et parmi l'une de celles-ci, relevons sa lutte contre la « Franc-maçonnerie » et les « Sans Dieu », s'opposant non aux hommes, mais à « l'institution néfaste à l'avenir national et chrétien de notre pays ».

Il y a actuellement, pour le diocèse, en temps qu'effectif, 70.106 membres parmi les 307 unions paroissiales.

Il y a eu trente réunions décanales de dirigeants. Enfin, la propagande sous forme de bulletins et publications, a réalisé de gros efforts.

Le compte-rendu financier de l'année écoulée témoigne que les dépenses se sont élevées à 141.570 fr. 60 et les recettes à 105.224 fr. 60, ce qui fait ressortir un déficit de 36.346 francs.

Par ailleurs, au sujet de la gémination scolaire une enquête a reçu des réponses venues de 327 unions paroissiales. Il y a actuellement dans le diocèse 41 écoles mixtes et 16 écoles géminées.

Au sujet du repos dominical, un questionnaire d'enquête a été envoyé, dont l'exposé a été présenté par M. Delmasure.

La Fédération a remporté un succès intéressant dans le rétablissement des causeries religieuses par T.S.F.

35.925 signatures furent groupées dans le diocèse pour une pétition réclamant ce rétablissement.

Le groupement a encore entrepris la lutte contre la moralité publique, contre le chômage, avec son service de placement ; il a contribué à de nombreuses manifestations religieuses ; collaboré à Radio-Famille, etc...

M. Frédéric Descamps qui en est à sa dixième année de présidence parla ensuite de sa démission qu'il a présentée il y a quelques jours à l'autorité diocésaine et il remercia, avec émotion, tous ceux qui l'aidèrent dans sa tâche concluant que le but du groupement est toujours : « la défense de nos libertés religieuses pour le plus grand bien des âmes et pour le salut même de notre pays ».

L'allocution de S.E. le cardinal Liénart

S. E. le cardinal Liénart évoqua longuement chacune des raisons de la reconnaissance qu'il vouait au président démissionnaire. C'est à lui que l'on doit l'essor de la Fédération.

Son Eminence lui donna l'accolade, aux applaudissements de tous, en lui remettant la médaille de l'Année Sainte.

Puis Son Eminence commente les divers rapports présentés, souhaitant que les catholiques accroissent encore leur action. Puis, le cardinal Liénart remit officiellement la présidence à M. Jean Arreckx qui remplace M. Frédéric Descamps, nommant ce dernier, président d'honneur.

Le nouveau président dont le rôle est bien connu dans les diverses organisations sociales du diocèse en quelques mots précisa ce qu'il attendait des adhérents de la F. N. C.

La séance fut levée après que S. E. le cardinal Liénart eut béni l'assemblée.

Un beau geste du Comité des fêtes du quartier des Boers, à Wasquehal

Le nouveau Comité

De gauche à droite, debout: MM. Louis Plouquet, *commissaire;* Désiré Dumortier, *trésorier;* Henri Surmont, *secrétaire adjoint;* André Billet, *commissaire* et Henri Roos, *commissaire.* — *Assis:* MM. Paul Roos, *président actif;* Jérome Moraels, *président d'honneur;* André Fontaine, *vice-président* et Jules Ghislain, *secrétaire.*

Au cours de la réunion qui s'est tenue vendredi soir au siège, rue de l'Yser, le nouveau Comité des fêtes de bienfaisance des quartiers des Boers, du Laurier et du Gauquier a décidé de faire remettre à domicile, au cours de la matinée de la journée de Noël, des coquilles aux vieillards des petits ménages du Centre et du Capreau. Le même jour, aura lieu une distribution de coquilles aux enfants des membres adhérents du quartier.

Dans une précédente réunion, le Comité des fêtes a été définitivement composé comme suit: Président d'honneur: M. J. Moraels. — Vice-président d'honneur: M. Oustelandt. — Président actif: M. Paul Roos. — Vice-président: M. André Fontaine. — Trésorier: M. Désiré Dumortier. — Secrétaire: M. Jules Ghislain. — Secrétaire adjoint: M. Henri Surmont. — Commissaires: MM. Louis Plouquet, André Billet, Henri Roos.

Les membres du bureau de la Fédération des Groupements commerciaux du Nord ont été reçus par M. le Préfet du Nord

Le Bureau de la Fédération des groupements commerciaux du Nord, conduit par M. Christiaens, président, et comprenant MM. Masson, Thooris, Laloux, Mallié, Grenon, Billiet, vice-présidents ; Goudaert, secrétaire général ; Wiart et Vanuxem, président et vice-président d'honneur ; Van Peteghem, directeur, a été reçu par M. Guillon, préfet du Nord.

Au nom de ses collègues, le président de la Fédération attira l'attention de M. Guillon sur les vœux émis au dernier congrès. Il insista spécialement sur les très graves difficultés rencontrées par les commerçants par suite de la crise et sur certains points des décrets-lois particulièrement critiquables.

A ce sujet, une mise au point est nécessaire.

Les commerçants, dans leur ensemble, ont reconnu l'utilité de permettre au Gouvernement de prendre tous décrets nécessaires à la réalisation d'une réforme fiscale jugée indispensable. Ils ne demandent donc pas l'abrogation de l'ensemble de ces décrets et se rendent compte qu'il serait difficile au Gouvernement d'admettre qu'ils puissent être discutés article par article. Ils estiment, par contre, que certaines dispositions de ces décrets-lois sont nettement critiquables et injustes et ne peuvent être maintenues. Ils admettent donc que la ratification des décrets-lois puisse être obtenue globalement, à la condition, qu'à la suite des interventions des parlementaires défenseurs du commerce, le Gouvernement ait pris, au préalable, l'engagement solennel de déposer sans retard de nouveaux projets de loi rapportant ou corrigeant les textes litigieux.

M. Guillon remercia les dirigeants de la Fédération de leur visite. Il rendit hommage à l'action loyale des groupements commerciaux et déclara que les commerçants constituent une des grandes forces de notre Société, une force essentielle pour son équilibre politique et moral. Il examina la situation actuelle, la prolongation et l'aggravation de la crise avec l'augmentation du chômage dont le commerce subit le contre-coup. Il vaut mieux, à son avis, ne pas se leurrer et ne pas attendre des miracles. Les périodes de prospérité factice ne se retrouveront plus et il faut s'adapter aux événements.

M. le Préfet estima que les Pouvoirs publics se doivent de tenir compte des justes revendications des commerçants dont l'intérêt corporatif se trouve sur bien des points coïncider avec l'intérêt général. Il est pour sa part désireux d'entretenir avec eux les rapports les plus cordiaux et se met à leur disposition pour leur apporter son concours le plus utile chaque fois qu'ils jugeront son intervention désirable.

En dehors des revendications qui dépendent du Gouvernement et du Parlement, M. Christiaens tient à entretenir M. le Préfet d'une question plus particulièrement de sa compétence : celle du budget départemental.

Il fit ressortir combien le moment paraît peu opportun pour pratiquer des relèvements d'impôts et manifeste l'appréhension que, malgré toute leur bonne volonté, bon nombre de commerçants ayant épuisé toutes leurs réserves, ne puissent résister davantage et soient incapables de satisfaire à ces exigences nouvelles.

M. Guillon reconnut en principe le bien-fondé des observations présentées et déclara qu'il en a tenu compte. Il estima que depuis plusieurs années, le Conseil général du Nord s'est montré imprudent en acceptant de couvrir par l'emprunt non seulement les dépenses exceptionnelles, mais aussi un certain nombre de dépenses normales et permanentes du budget, comme l'entretien du réseau vicinal.

En terminant, M. Christiaens demande à M. le Préfet de prendre toutes mesures utiles pour éviter les incidents regrettables qui se sont déroulés lors des dernières manifestations dans le rue.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 23 décembre :

Aujourd'hui: saint Victoire; demain, sainte Irmine.

Soleil: Lever, 7 h. 44; coucher, 15 h. 58.

Lune: Premier quartier du 13; pleine le 30.

Prévisions météorologiques pour la journée du 23 décembre (Région Nord): Ciel très brumeux couvert, ou très nuageux avec brouillard persistant par place; quelques chutes de bruine dans la deuxième partie de la journée; vent variable faible, Est dominant; température en faible baisse; quelques gelées nocturnes.

Médecins de service: (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): MM. les docteurs Van den Bosch, 216, rue Jouffroy (Tél.: 339.30) et Picot, 126, Grande-Rue (Tél.: 301.481).

Pharmaciens de garde: MM. Lecru, 15, rue de Tourcoing et Lecocq, 91, boulevard de Lyon.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Œuvres de Saint-François Régis, rue Richard-Lenoir: de 10 à 12 h.

Caisse ouvrière de Sainte-Elisabeth. 57, rue de Rocroy: fermée.

Musée Weerts (Hôtel de Ville): de 10 h. à 12 h.

Musée de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles: de 10 à 12 h.

Bains Municipaux: Piscine: de 8 à 11 h.

Fédération des sociétés dramatiques catholiques, 71, rue Descartes: Permanence de 11 h. à 12 h.

40me anniversaire des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce: à 10 h., réunion à l'Hippodrome.

Médaillées du Travail: à 10 h., réunion générale, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Anciens sous-officiers français: à 11 h., assemblée trimestrielle, 126, rue de la Gare.

Amis de la Basse-cour: à 17 h., réunion, 28, rue Pauvrée.

LES ARBRES DE NOEL:

A 15 h.: chez les Anciens de la Rhénanie.
A 15 h.: chez les mutilés et réformés.
A 15 h.: chez les familles nombreuses de l'Epeule.
A 15 h. 15: chez les familles nombreuses de St-Michel.
A 16 h.: chez les familles nombreuses de Ste-Elisabeth.
A 16 h.: chez les Evadés de guerre.

LES SPECTACLES:

Hippodrome-Théâtre: à 15 h. et 20 h. 30 « Le Pays du Sourire ».

Central-Ciné: à 15 h. 30 « La Chatelaine de Shenatone ».

Amicale Pierre-de-Roubaix: à 16 h., Concert.

LES AUDITIONS DE Ste-CECILE:

A 11 h. 30, Notre-Dame: Orphéon des Anciens combattants et soldats.
A 11 h. 30, Saint-Sépulcre: Cercle symphonique des Mutilés.

Mort de M. Henri Watremez adjoint au maire

Nous avons annoncé hier, l'état de santé inquiétant de M. Henri Watremez, adjoint au maire de Roubaix, conseiller d'arrondissement, terrassé vendredi matin par un congestion cérébrale.

Ces craintes n'étaient malheureusement que trop fondées.

M. Watremez, qui était resté dans le coma, est décédé samedi soir, vers 22 h. 55, à son domicile, 11, rue de Lannoy.

Le défunt, qui était âgé de 62 ans, était né à Reumont (Nord). Il avait été élu conseiller municipal en 1902 et depuis 1912 il exerçait les fonctions d'adjoint au maire.

Les funérailles auront lieu mardi, à 14 h. 15.

Nous présentons à la famille l'expression de nos condoléances.

Halle Flipo, Ouv. les lundis 24 et 31. 221194

LES FUNÉRAILLES DE M. LE DOCTEUR BERNARD

Devant une nombreuse assistance furent célébrées samedi matin, à 10 h., en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. le docteur Bernard, président d'honneur du Syndicat médical de Roubaix, médecin du Bureau de bienfaisance, ancien médecin-chef du dispensaire de la Croix-Rouge, décédé mercredi à l'âge de 75 ans.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 41, rue Pierre-Motte, par M. le chanoine Bégne, entouré d'un nombreux clergé. Devant le char funèbre les décorations du défunt étaient portées, épinglées sur un coussin : l'Ordre de la Couronne de Belgique, la médaille d'or de l'Assistance Publique, et la médaille d'or de la Croix-Rouge. On notait aussi une plaque de marbre offerte par le Syndicat médical et une gerbe de fleurs envoyée par la section locale de la Croix-Rouge. Une délégation des infirmières de la Croix-Rouge précédait le cortège, ainsi que le Corps médical de Roubaix.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Fernand Motte, Lucien Noblet, Léon Cavrois, amis du défunt, et par MM. les docteurs De Gandt, président du Syndicat médical, Victor Leplat, Paul Butruille, Edouard Prouvost et Vannieuwenhuyse.

Le deuil était conduit par les fils du défunt.

M. le chanoine Bégne célébra la Sainte-Messe assisté de MM. les abbés Rongevaux, professeur à Saint-Louis, et Lemaire, vicaire, comme diacre et sous-diacre. M. le doyen donna l'absoute.

Parmi l'assistance, on remarquait un très grand nombre de médecins de la région et notamment M. le docteur Delahousse, représentant le Bureau de bienfaisance de Roubaix. Cet organisme était également représenté par une délégation conduite par M. Cordonnier, secrétaire général. A l'issue de la cérémonie religieuse, sous le porche de l'église, M. le docteur De Gandt, au nom du Syndicat médical, et M. le docteur Delahousse, au nom du Bureau de bienfaisance, prirent la parole et rappelèrent la vie, toute de bonté et de dévouement du défunt.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DE L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

La semaine réclame annuelle de l'Union des commerçants du Centre aura lieu du 5 au 18 janvier 1935. Les commerçants profiteront de cette vente extraordinaire pour attirer l'attention sur leur maison en offrant des articles intéressants à des prix dérisoires.

Après les fêtes de Noël et de Nouvel An, ils auront de nombreux soldes à mettre en vente pour vider leurs rayons : ce sera en quelque sorte une braderie d'hiver à l'intérieur.

Le bal annuel de l'Union des Commerçants du Centre se tiendra le samedi 9 février 1935, dans les salons du Grand Hôtel.

NOEL! Offrez des chaussures Boucau. 655

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 30 décembre, au local, Café de la Rotonde, à 10 h. A l'ordre du jour: Rapports du secrétaire et du trésorier. Rapport moral. Causeries diverses intéressant la Mutualité; les Assurances sociales; l'application des nouveaux décrets-lois en matière d'impôts sur le salaire et sur le revenu. Grande tombola.

GRANDE USINE RÉPUTÉE

gênée par la crise, réalise directement quantité de mobilier à des prix dérisoires. Jamais pareille vente ne se reproduira. Aujourd'hui dimanche, ouvert toute la journée, de 8 h. à 19 h. : 25-27-29, boulevard de Paris, à Roubaix.

Salles à manger en chêne de Hongrie. Valeur : 1.600 fr. Net : 940 fr. — Complète, avec buffet bas ou crédence et marbre : 1.260 fr. — Complète avec riche table, pied corbeille : 1.600 fr.. — Complète, dernière création, chaises cuir : 1.500 fr. — Autres salles à manger noyer et acajou, buffet argentier, portes galbées, colonnes chromées. Valeur: 4.500 fr. Net : 2.500 francs.

Chambres à coucher en chêne de Hongrie. Valeur : 1.500 fr. Net: 950 fr. — Acajou massif, vernies tampon. 2.900 fr.. Net : 1.450 fr. — Ronce de noyer et marqueterie, 2.900 fr. Net : 1.480 fr. — Acajou massif 160, portes bombées. 3.400 fr. Net : 2.100 fr. — Chêne de Hongrie, portes galbées. 3.800 fr. Net : 2.400 fr.

Bureaux ministre et dactylo, 160 fr. — Bibliothèque, chaises et fauteuils de bureaux. — Plusieurs salons 5 pièces, modernes. Valeur : 1.500 fr. Soldés : 750 fr. — Buffets de cuisine pitchpin. Soldés: 220 fr. Garnis de faience : 240 fr. — Quantité de porte-manteaux, tables en chêne, lits et sommiers, à des prix dérisoires.

Il ne sera plus vendu aux revendeurs. Toutes ces ventes sont réalisées à l'amiable et sans frais. Livraison à domicile pour la région. Vente sans interruption de 8 h. à 19 h. — Usine à louer avec outillage. 2d

LES ARBRES DE NOEL

A l'Union des Familles nombreuses du Nouveau-Roubaix

C'est le jour de Noël, à 16 h. 30, qu'aura lieu, à la Maison des Œuvres, 3, rue Lesueur, l'assemblée générale annuelle et l'arbre de Noël de l'Union des familles nombreuses du Nouveau-Roubaix, Raverdi et Saint-Jean-Baptiste.

Comme les années précédentes, grâce à la générosité des bienfaiteurs, les membres présents recevront un lot et la distribution du coquillon sera faite à enfants.

Les adhérents qui seraient absolument empêchés d'assister à la séance peuvent remettre leur carte et leur numéro de tombola au secrétaire, M. Henri Pipart, 4, Edouard-Vaillant, à Croix, des 4 heures ou au siège, Café de la Cloche, rue Saint-Jean-Baptiste, pour le jour de l'arbre, à midi, dernier délai.

La séance revêtira le caractère d'une véritable fête de famille à laquelle le Comité serait heureux de voir assister les membres bienfaiteurs. Une partie artistique agrémentera la soirée, entre autres par la bienveillance de plusieurs artistes, sous la direction de M. Maurice Ledoux, 1er prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Roubaix.

Des chants de Noël seront exécutés par les enfants des familles nombreuses de la section.

Afin de permettre à tous les adhérents de mettre en règle leur carte 1935, la dernière permanence aura lieu au Café de la Cloche, lundi 24 décembre, de 17 h. à 18 heures.

A la Fédération nationale des Combattants belges

Fidèle à une coutume déjà vieille, le Comité organise pour le 26 décembre, à 15 h., une fête de famille avec distribution de jouets et friandises aux enfants des membres de la section, et ce sous les présidences d'honneur de Mme et M. Fabry. Le nombre des enfants se montant à 200, les membres et leurs familles sont priés d'être exacts à cette réunion de famille, afin de faciliter la tâche des organisateurs.

Cette charmante réunion de fraternelle amitié est appelée à rencontrer le succès des années précédentes, donnant joies et plaisirs aux enfants et satisfactions aux parents. Réunion au siège, 126, rue de la Gare, à 15 h. précises.

Chez les commerçants des quartiers de l'Epeule et de l'Alouette

Cette fête familiale se déroulera le mardi 25, dans la magnifique salle du Colisée, mise gracieusement à la disposition du groupement.

Malgré la crise, et grâce à la grande générosité du Comité d'honneur et des commerçants, qui ont répondu unanimement à son appel, le Comité actif, se trouvera en mesure, de faire une ample distribution de jouets, coquilles et oranges, aux 500 enfants qui se sont fait inscrire. Une magnifique tombola, dotée de 500 lots, permettra à tous ceux-ci d'emporter un objet utile.

Le Comité espère que, comme l'année dernière chacun se prêtera complaisamment aux mesures d'ordre qu'il a dû prendre. Les portes seront ouvertes à 9 h. et fermées à 9 h. 45 au plus tard. Les parents et enfants d'une même famille, devront se présenter, ensemble, avec la carte qui leur a été remise, lors de l'inscription, et garder cette carte, jusqu'à la fin.

Le Comité invite les commerçants adhérents à assister à cette fête et espère qu'ils répondront nombreux à cette invitation.

A l'Union nationale des Evadés de guerre

C'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu au siège, 4, rue du Pays, la fête de Noël. Cette manifestation sera rehaussée cette année par la présence du président d'honneur, aussi le conseil d'administration prie les membres disponibles de vouloir bien y assister nombreux. Il y aura pour clôturer cette petite matinée une tombola pour les mamans et papas. La fête commencera à 16 h.

Aux Familles nombreuses de l'Epeule

Le Comité de la section des Familles nombreuses de l'Epeule, rappelle aux adhérents que la partie récréative de la fête de l'arbre de Noël commencera à 20 h. et que les portes de la salle, 36, rue Bell, seront ouvertes à 14 h. 30.

AVIS. — NOUVELLE BAISSE sur les Vins, à la BRASSERIE ROUBAISIENNE. 4 OCCASIONS Bagues Brillants platine. DUHAMEL-LARDÉ, 14, rue de l'Epeule. 74

La Journée du timbre antituberculeux a lieu aujourd'hui

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui dimanche 23 décembre qu'est organisée la Journée au profit du timbre antituberculeux. A cette occasion des quêtes auront lieu en ville et dans les salles de spectacles.

Le Comité demande à MM. les directeurs des salles de vouloir bien accueillir, avec la plus grande bienveillance, les jeunes gens dévoués qui seront chargés de ces quêtes et de faciliter leur mission.

Il invite la population à réserver le meilleur accueil aux dévoués quêteurs et espère que chacun, par son obole, voudra contribuer à la lutte contre le terrible fléau qu'est la tuberculose.

N'OUBLIEZ PAS D'OFFRIR pour Noël ou Nouvel An une boîte de peinture ou de crayons de couleur, un appareil de photo ou cinéma de chez Jules CROMER, 47, rue Nain ; 3 bis, rue de Lannoy. 1514

AIMEZ-VOUS LA BIERE FORTE capiteuse, semblable aux grandes marques universellement connues: réclamez la BLONDE DE MARS, grande spécialité de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MOUVEN-BARGUIL (en fête pression pour les cafés et en bouteilles pour les particuliers). 251bis4

Les legs Boucher de Perthes seront distribués mardi

La distribution des primes du legs Boucher de Perthes aura lieu, en séance publique, sous la présidence de M. Hubert Sory, adjoint au maire, dans la salle des commissions de l'Hôtel de Ville, centrale à la salle des mariages (entrée à droite au bâtiment central), mardi prochain 25 décembre courant, à 11 h. du matin.

COOPERATIVE ROUBAISIENNE DE CONSOMMATION. — Aujourd'hui, à 9 h., assemblée générale au Collège. 2844

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 23 décembre 1934 N° 22.

CHIPETTE ET LUI

PAR DYVONNE

Sinon, eût-elle conservé son visage calme ? se demandait Gérard.

* * *

Certes, quatre mois plus tôt, le lendemain même de son mariage, elle était moins sereine. Et sir Edgar était presque aussi troublé qu'elle tandis que ce même jour il téléphonait à lady Helster en disant :

— Ma chère duchesse, je ne sais ce qui tombe sur nos jeunes époux ! Je reçois une billette de mon neveu Gérard stipulant qu'il part toute seule pour Florence où l'attendent ses occupations trouvant préférable de laisser Jocelyne à Paris. Qu'est-ce que cela peut signifier ? La chère petite chose serait-elle souffrante et, dans ce cas, comment le mari peut-il s'en aller ainsi dès le lendemain de ses noces ?

— Je ne comprends rien non plus, répondit la duchesse. Le mieux serait de passer rue Pillet-Will.

Quelques instants plus tard, l'auto les déposait devant la banque et bientôt ils sonnaient à la porte de l'appartement de Pasquier, au cinquième étage de la banque de Paris.

Une camériste, à mine de catastrophe, leur ouvrit en soupirant.

— Que s'est-il passé ? se demandaient l'Anglais et lady Helster.

— Madame est dans le salon, dit la soubrette.

Ils trouvèrent en effet « Madame » qui, les yeux rougis, méditait dans un fauteuil.

— Oh ! dit-elle en les voyant, est-ce Gérard qui vous envoie ? Hier soir il m'a quittée en claquant la porte !

— Non, chère petite chose, ce n'est pas lui. Voici ce que j'ai reçu de mon neveu.

Chipette lut le billet et dit :

— Je m'y attendais après la scène d'hier.

Et, d'un trait, elle leur raconta l'altercation qui avait eu lieu entre elle et son mari. Wilson en l'écoutant explosa :

— Le coquin dit-il vous traiter ainsi ! Mais nous allons sur-le-champ mettre fin à cette mésaventure avec mon neveu, divorcer !

— Non, dit-elle avec force, je suis catholique...

— Oh ! il n'y a pas eu de véritable mariage. Il est normal qu'il soit annulé religieusement. Séparez-vous de cette méchante homme et moi, je vous trouve une bonne mari !

Mais éclatant en sanglots, Chipette s'écria :

— Je ne veux pas, je ne veux pas. Je l'aime !

Wilson s'arrêta, devenu muet, Lady Helster n'avait pas dit un seul mot depuis le début de la scène.

Chipette sanglotait.

Elle aimait Gérard !

Quand cet amour était-il né en elle ? Etait-ce pendant qu'elle plaidait la cause de Gérard à l'Hôtel Isabelle ? Peut-être, mais un peu seulement, car, au cours de ses fiançailles, elle avait si peu vu son futur que ses sentiments s'émoussèrent...

Quand donc l'avait-elle aimé ? Cette nuit même, alors que seule, abandonnée, se rappelant avec quelle énergie le jeune homme avait rompu avec elle, Jocelyne sentit qu'elle chérissait la force, la volonté de Gérard, dût-elle même en être la victime.

Elle l'aimait pour son énergie et, pour la douceur qui parfois était la sienne ; désormais elle les désirerait jusqu'au moment où conquis, Gérard lui ouvrant ses bras la serrerait sur son cœur.

Ce jour viendrait-il ?

Oh ! l'esprit Chipette effondrée il a eu raison en me disant hier que j'étais indigne de lui. Bien sûr, je le sens, je ne suis pas de son rang, je n'ai pas autant d'éducation que lui, je lui fait honte et je suis désespérée qu'il ait eu à rougir de toi !

Wilson allait protester, mais lady Helster prit la parole :

— Mon cher sir Edgar, laissons cette enfant se remettre un peu et venez avec moi dans la salle à manger. Je veux vous parler.

Il suivit la duchesse et celle-ci lui dit :

— Je vous parle franchement, n'est-ce pas ? Hé bien, Chipette a raison en se jugeant inférieure à son mari et vous avez eu tort, vous, de vouloir unir des êtres d'une classe aussi différente. Ça ne réussit jamais. Voyez mon cousin Jacques de Saint-Selves qui s'est follement marié avec cette étrange Zompette ! J'apprends qu'on va la présenter à la cour d'Angleterre. Zompette à la Cour !, C'est plus fort que tout ! Mais pour revenir à Chipette...

— J'ai voulu faire le bonheur de cette petite chose courageuse... dit sir Edgar.

— Et aussi vous venger de la supercherie de Gérard. Mais votre vengeance tombe surtout sur Chipette. Il n'est pas certain que Gérard soit heureux, mais il est évident qu'elle est malheureuse.

— Hélas, ma chère amie, que faire maintenant. La psychologie n'est pas ma forteresse.

— Votre fort, voulez-vous dire.

Il reprit en anglais cette fois pour s'exprimer correctement.

— Je n'ose plus me mêler de rien. Me conseillez-vous de forcer Gérard à rester à Paris ?

— Ne faites pas cela, surtout. Laissez-le partir. Il faut qu'il s'éloigne de sa femme pendant quelques mois, pendant le temps qu'elle se formera, apprendra les usages, deviendra son égale.

— Mais dans quelle institution la mettre pour cela ?

— Je vais la prendre avec moi, elle me tiendra compagnie sans être pour cela une « dame de compagnie ». Non, je lui ferai partager mon existence, je l'initierai et quand Gérard la retrouvera, il pourra être fier d'elle.

— Oh ! ma chère duchesse, vous feriez cela ? vous êtes une fée...

— Vous avez fait autrefois mon bonheur en me mariant à lord Helster. dit lady Margaret en souriant, je dois essayer de faire celui de votre... nièce, car je' suis bien persuadée que vous tenez plus à la joie de Chipette — disons maintenant Jocelyne, ce sera plus sérieux — qu'à la satisfaction de Gérard...

— Certainement, ce coquin, ce sacripant...

— Allons, partez, laissez-moi avec Jocelyne. Et d'ici trois mois, nous ferons revenir ici un Gérard qui l'aimera vite.

— Mais n'a-t-il pas parlé qu'il rêvait d'une autre ? dit Wilson, se rappelant certaines paroles de Chipette.

— C'est vrai dit lady Helster mais à elle ne nous gênera pas pour notre plan. Je suis sur de la réussite.

Pour une fois, comme on le sait lady Helster se trompait, car « l'autre » veillait.

Cependant, la duchesse avait admirablement réussi la première partie de son plan. Chipette alla habiter le vaste appartement que lady Helster occupait sur le quai de Passy pendant que le duc était à Berlin. Et, comme elle l'avait dit à sir Edgar, elle lui fit partager son existence.

Or, Chipette, en dépit de ses airs évaporés, était une femme fort intelligente et de toute sa volonté, de tout son cœur, elle voulut devenir digne de Gérard et, pour cela, écouta docilement les conseils de la duchesse.

Mais, comme on ne refait pas une éducation aussi rapidement qu'on le voudrait et que les mauvaises habitudes verbales sont particulièrement tenaces, la première chose que lady Helster apprit à Chipette ce fut tout simplement de se taire.

Savoir garder le silence dans de multiples circonstances délicates, et cela sans avoir l'air stupide, savoir remplacer par un sourire compréhensif, un pétillement d'yeux spirituel, les réponses qu'il faudrait faire, cela est déjà un art.

Bien des femmes du monde y excellent et parviennent souvent pendant des années à faire ainsi illusion sur leur insuffisance Chipette fut bientôt experte en dans les cas embarrassants, la dispensaient de parler.

Elle suivait la duchesse dans les expositions qui lui formaient le goût et dans les conférences qui lui développaient l'esprit. Elle n'avait qu'une bonne instruction primaire, mais les lectures choisies ajoutèrent à ses connaissances une foule de menus faits, détails de mœurs et anecdotes, qui peuvent égayer la conversation.

Lady Helster la présentait à sa famille, les comtes de Saint-Selves, à toutes ses relations, comme une jeune amie de son monde et non pas comme une protégée. De sorte que la jeune femme s'initiait aux meilleurs usages sans avoir rien de servile.

Pendant les thés et les réceptions, elle s'accoutumait au langage choisi et deux mois de cette existence avaient suffi à la transformer, sinon complètement, tout au moins suffisamment pour qu'elle n'eût plus à redouter de commettre des bévues.

Dans toutes les circonstances, elle saurait au moins sauver les apparences. Un fin le matin elle faisait du sport, non pas pour se distraire, mais avec un but déterminé.

Gérard Pasquier se trompait donc lourdement quand il croyait sa femme retournée près de sa mère, rue des Francs-Bourgeois, et s'occupant de travaux de son état.

Elle risquait même d'être dérangée

usage mondaine. Chipette, très vite, comprit lady Helster lui disait doucement :

— Petite fille, vous vous avez gâché votre temps, devrez vous mettre sérieusement à l'ouvrage, sera excellent et vous aurez de l'influence sur lui.